

## **Lettre ouverte au Ministre**

Janvier 2007

Monsieur le Ministre,

Nous adressons à vous parce que nous sommes indignés par la consigne que vous avez donnée aux Inspecteurs d'académie de prélever 1/30<sup>ème</sup> pour « service non fait » sur le traitement de nos collègues directeurs qui n'ont pas renvoyé l'enquête 19.

Comment pouvez-vous accuser nos collègues de « service non fait » alors que, chaque jour, dans des conditions de plus en plus difficiles nos collègues directeurs s'acquittent avec conscience de leurs missions auprès des élèves et de leurs familles, auprès des collectivités territoriales et des services de l'Inspection académique...tout en faisant classe pour la majorité d'entre eux?

Comment pouvez-vous les accuser de « service non fait » alors qu'en cette rentrée vous leur avez confié des tâches supplémentaires, en particulier pour encadrer les professeurs des écoles stagiaires envoyés un jour par semaine dans leurs classes?

Si nos collègues n'ont pas renvoyé l'enquête 19 c'est parce qu'ils estimaient, en opérant ce blocage administratif, ne pas avoir d'autre recours pour que vous les écoutiez et que vous répondiez à leurs revendications.

Non seulement vous ne les avez pas écoutés, non seulement vous n'avez pas répondu à leurs revendications mais vous les sanctionnez !

Que cherchez-vous ?

A briser leur résistance et au-delà celle de tous les enseignants du 1<sup>er</sup> degré pour mettre en place les Etablissements Publics d'Enseignement Primaire qui n'ont d'autres objectifs que :

- de rationaliser les moyens en regroupant les écoles, ce qui reviendra à en fermer des milliers
- de mettre en péril l'autonomie professionnelle des enseignants en les plaçant sous tutelle des conseils d'administration composés d'une majorité d'élus locaux
- de créer un échelon hiérarchique supplémentaire par la création d'un statut d'emploi fonctionnel pour certains directeurs...

Ces E.P.E.P, ce statut d'emploi fonctionnel nous n'en voulons pas. Personne n'en veut et vous le savez fort bien.

Vous savez fort bien que toutes les organisations syndicales d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré ont rejeté ces projets.

Vous savez fort bien que les principales associations d'élus locaux se sont prononcées contre ces projets parce que, si les élus entendent garder leurs écoles, il n'ont jamais revendiqué de devenir les « patrons » des enseignants.

Alors, Monsieur le Ministre, il est encore temps de renoncer.

Retirez votre projet de décret sur les E.P.E.P.

Levez les sanctions prises contre nos collègues directeurs.

NOM Prénom

Ecole

Signature